

PEZENS

LA VIE PEZENOISE



MAIRIE DE PEZENS



04.68.24.50.00

www.pezens.fr

18, avenue de l'Europe
11170 PEZENS



mairie.pezens@wanadoo.fr



Village de Pezens

Dans ce numéro :

Editorial	1
Le Conseil Municipal communique	2-3
Forte chaleur	4
Rubrique des adjoints	5-10
Vie pratique	11-15
Vie associative	15-23
Manifestations estivales	24

2022 est une année électorale.

Se sont succédées les élections Présidentielles et les élections législatives.

Après la réélection du Président Emmanuel Macron, les élections législatives ont montré un nouveau visage de la France qui semble souhaiter de rapides changements.

Au-delà des scores eux-mêmes, il est important de respecter le vote de chacun et une réflexion s'impose pour essayer d'expliquer le pourquoi de telle ou telle orientation.

Concernant la participation aux scrutins nous pouvons nous féliciter du bon score réalisé sur notre commune qui se situe en moyenne 6 à 8 % au-dessus de la moyenne nationale.

Toutefois gardons à l'esprit que le droit de vote n'est jamais définitivement acquis et qu'il est impératif de se battre pour le conserver, sachant que le meilleur moyen est de venir voter.

2022 est une année compliquée entre la guerre en Ukraine, ses conséquences économiques et un virus du Covid qui ne semble jamais définitivement éteint.

Malgré ce, il faut continuer à vivre avec espoir dans un monde qui se tend de plus en plus.

L'égoïsme et l'individualisme sont le reflet de plus en plus criant de notre société.

Notre village n'y échappe pas.

Le « bien vivre ensemble » n'a jamais été autant le crédo de nos agents et élus municipaux.

2022 aura permis la reprise de toutes les activités associatives qui sont la principale force de notre village.

Ces activités et toutes les fêtes, repas, vide-greniers et assemblées générales qui les accompagnent permettent de renouer ce lien social qui nous est si cher.

2022 est une année charnière pour notre commune.

La crise économique accompagnée d'une inflation grandissante impose à notre conseil municipal la plus grande prudence en matière budgétaire. L'augmentation du coût des matières premières impacte de plein fouet notre budget énergie ainsi que le montant des devis réalisés par les entreprises.

L'inflation touche également les produits de première nécessité et les produits alimentaires pour notre cantine.

De plus, et vous pourrez lire les explications sur la page suivante, notre commune est prise en otage du pacte fiscal de l'Agglo contre lequel nous nous sommes opposés.

C'est à contre cœur que nous avons dû l'accepter pour vous protéger fiscalement.

Il est donc nécessaire aujourd'hui de diminuer la voilure de nos investissements pour garder la qualité de notre fonctionnement et ainsi éviter l'augmentation des impôts communaux.

Pour les prochains mois la prudence sera de rigueur.

Malgré ce, les agents municipaux et l'ensemble du conseil municipal font tout leur possible pour notre village.

Nous vous souhaitons à tous une belle continuation, remplie de toutes les douceurs estivales.

En attendant, nous espérons vous retrouver pour une rentrée que nous voulons croire pleines de promesses.

bonnes
VACANCES!

Philippe Fau
Maire de Pezens

LE CONSEIL MUNICIPAL DE PEZENS COMMUNIQUE :

Pezénoises, Pezénois,

Lors du Conseil Communautaire du 10 décembre 2021, Carcassonne Agglo a adopté un Pacte fiscal et financier visant à prélever une partie de la taxe foncière qui revient normalement aux communes.

Lors de ce vote, Monsieur le Maire est intervenu pour dénoncer les dérives financières et gestionnaires de la structure.

En dépit de l'abstention de certaines communes et même de votes contre, notamment celui de la commune de Pezens, le Pacte fiscal et financier de Carcassonne Agglo a finalement été adopté.

Principe du pacte fiscal :

Il concerne le foncier bâti et non bâti.

Le foncier bâti étant la principale ressource, nous laisserons de côté le foncier non bâti dans ces explications.

En 2021 Avant le pacte :

- Taux de la taxe foncière bâti de la commune de Pezens : 64,94 %
- Taux de la taxe foncière de Carcassonne Agglo : 1,5 %

En 2022 Après le pacte :

Carcassonne Agglo augmente son taux de 1,5 % à 18,71% et l'ensemble des communes de l'agglomération sont contraintes de diminuer leur taux dans la même proportion c'est-à-dire :

- Taux de la taxe foncière bâti de la commune de Pezens : 47,73 %
- Taux de la taxe foncière de Carcassonne Agglo : 18,71 %.

Récapitulatif en tableau :

	2021(avant le pacte)	2022(après le pacte)
Pezens	64,94 %	47,73 %
Agglo	1,5 %	18,71 %
Total	66,44%	66,44%



Bien que Carcassonne Agglo se soit engagée à restituer aux communes une partie de cette fiscalité perdue via une attribution de compensation, elle les prive de fait d'une grande partie de leur dynamique fiscale.

Si Carcassonne Agglo considère l'opération comme « neutre » pour le contribuable, dont l'impôt foncier reste le même, nous considérons néanmoins qu'il sera indirectement lésé en raison de la baisse constante des ressources de nos communes, impactant ainsi le fonctionnement et les investissements prévus sur les prochaines années.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE PEZENS COMMUNIQUE :

Conséquences pour Pezens :

Après interrogation des services fiscaux :

« ...le conseil municipal peut maintenir ses taux, il est souverain pour le faire..... »

«si Carcassonne Agglo augmente son taux comme prévu les habitants de la commune supporteront une augmentation de plus de 17%..... »

«Les services fiscaux ne se prononcent pas sur la légalité du dispositif du pacte fiscal..... »

Dans l'attente du recours juridique intenté par la ville de Carcassonne, deux solutions s'offrent au Conseil municipal :

- Refuser la nouvelle attribution de compensation, conserver notre taux pour préserver les ressources de la commune, mais faire subir au contribuable Pezénois une augmentation de 26 % de son impôt foncier ;
- Accepter le pacte fiscal, diminuer drastiquement nos entrées fiscales en baissant le taux communal de foncier bâti de 64,94 % à 47,73 % pour protéger le contribuable Pezénois, entraînant la diminution des ressources communales de façon exponentielle pour les prochaines années.

Décision du conseil municipal :

Le Conseil municipal est à l'unanimité contre le principe du Pacte fiscal et financier de Carcassonne Agglo, dont il est pris en otage.

Le Conseil municipal regrette que Carcassonne Agglo soit devenu un espace politique au détriment de l'espace de mutualisation qui est son but premier.

Carcassonne Agglo est une structure à laquelle nous tenons et qui devrait abandonner certaines de ses compétences pour se concentrer sur l'essentiel qui est de garantir un service public de qualité à nos populations.

D'autres solutions auraient dû être trouvées pour sursoir au déficit grandissant de la trésorerie de Carcassonne Agglo.

Toutefois, conscients de la situation économique très compliquée et de la baisse du pouvoir d'achat de nos concitoyens, il n'est pas envisageable de vous faire subir l'augmentation de votre impôt foncier.

Pezénoises, Pezénois, pris en otage de ce Pacte contre lequel nous nous sommes opposés, c'est aujourd'hui à contre cœur que nous l'acceptons pour vous protéger.

Ainsi, hormis l'augmentation possible des bases fiscales, le taux global de votre impôt foncier ne changera pas, même si les mois qui arrivent s'annoncent difficiles pour la commune.

Toutefois vous pouvez compter sur nous. Nous serons plus que jamais dans l'action, unis et réunis autour d'une même ambition et une même passion pour notre si joli village.

Avec toute notre amitié.

P.F

EPISEDE DE FORTE CHALEUR A L'ECOLE... ET AILLEURS...

Lors du dernier épisode caniculaire du mois de juin, des températures jusqu'à 34 degrés ont été enregistrées dans les salles de classe de notre école.

La mairie a procédé à des mesures matin et après-midi de ces températures.

Pour limiter les effets, les fenêtres des deux écoles ont été ouvertes dès 7h du matin pour rafraîchir.

De plus ont été mises à disposition des enseignants de l'école 4 salles climatisées et le foyer pour y déplacer les enfants.

Ces 4 salles sont:

- La salle du Conseil Municipal
- La salle PCS
- La salle du Crédit Agricole
- La salle des Associations

Le conseil municipal conscient de la multiplication de ces épisodes de forte chaleur qui toutefois ne représentent que quelques jours dans l'année scolaire a souhaité formaliser cela. Il a pris la délibération suivante:

« Dorénavant du 1er juin au 30 septembre les salles du conseil municipal, salle PCS, salle du crédit agricole, salle des associations et le foyer seront mis à disposition des enseignants de l'école systématiquement lors d'un épisode de forte chaleur. Aux enseignants de décider s'il souhaite éventuellement les utiliser. De plus, des prises de températures des classes et une aération des locaux tôt les matins seront réalisées. »

Le bien-être des enfants et de la communauté éducative sont une des priorités de notre conseil municipal tout comme le bien-être de nos personnes âgées et fragiles. Notre CCAS est aux petits soins de ces dernières. Elles sont surveillées et contactées pendant ces périodes difficiles. Des brumisateurs sont distribués ce qui permet de les rencontrer et d'échanger sur les mesures à prendre lors des fortes chaleurs.

La mairie est là, au service de tous.

Merci à nos agents et aux élus de la mairie et du CCAS pour la qualité de leur engagement.

P.F



RUBRIQUE DES ADJOINTS

Valérie GARCIA, Adjointe déléguée aux associations et à la communication

2022 : NOUVEAU DÉPART

LES BENEVOLES : Depuis quelques années, on assiste à une montée en puissance de l'individualisme.

Le don de soi se faisant de plus en plus rare, vous pouvez comprendre combien est grande notre joie de savoir que la solidarité et le partage restent présents chez vous, et que vous consentez à nous en faire bénéficier sans rien attendre en retour.

Nous nous sentons privilégiés de pouvoir compter sur vous, nous nous sentons honorés de savoir que vous appartenez à cette belle et grande famille que forme les associations.

Il nous est difficile de trouver les mots qui sauront exprimer l'ampleur de la gratitude qui est nôtre.

Néanmoins, nous espérons qu'au travers de ces quelques lignes se lira toute notre reconnaissance.

Merci pour ce que vous faites, et surtout merci pour ce que vous êtes. Vous êtes la raison pour laquelle rien ne nous est impossible.

LA VIE ASSOCIATIVE : Les associations sont reparties comme d'antan. Elles proposent différentes activités et organisent tout un tas d'événements. Chaque événement paraît dans les panneaux d'affichage de la commune.

Nous remercions les Pezénoises et les Pezénois d'y participer.

Nous vous souhaitons à tous un bel été et d'agréables vacances.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES



LE FOYER MUNICIPAL : Inauguration du foyer municipal de la commune de Pezens le samedi 12 février 2022.

A la suite d'une délibération en date du lundi 13 décembre 2021 le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de procéder à la dénomination du foyer municipal en le baptisant au nom de « Foyer André SARDA » avec l'accord de la famille.

Monsieur André SARDA a œuvré durant des dizaines d'années au service des associations. Ce grand homme d'une grande gentillesse, compétent, toujours d'humeur égale laissera à jamais un des plus beaux exemples d'engagement aux Pezénoises et Pezénois. Merci André de ce bel héritage.

Valérie GARCIA

RUBRIQUE DES ADJOINTS

Nicolas VIEU, Adjoint délégué aux travaux, à la propreté et à l'embellissement du village

Pezénoises, Pezénois,

C'est l'heure du bilan de ces 6 derniers mois, et des travaux qui ont été réalisés.

Je vous ai parlé, lors du précédent bulletin, de notre désir de revégétaliser notre village en replantant des essences d'arbres différentes. Nos services techniques ont ainsi pu embellir la rue Bellevue et le chemin du Fresquel d'arbres et de fleurs afin de rendre notre beau village plus agréable lors de vos promenades, et permettre également aux insectes pollinisateurs de trouver leur précieux pollen.

Des plantations d'arbres avec d'autres essences sont en cours de réflexion et, seront plantés prochainement dans divers endroits du village.

Depuis le départ regretté de l'APAJH11, l'entreprise COCCYGREEN a pris en charge le désherbage du village. Le rodage a été difficile, mais celle-ci, aidée par nos techniques, a pu trouver son rythme de croisière.

Pour la rentrée, le parking de la rue Molière sera aménagé, ainsi qu'une aire de jeux qui sera créée à la demande des riverains. Les travaux seront réalisés à 70% par notre service technique.

Je tenais également à remercier Henri CLERC, qui après avoir servi Pezens pendant tant d'années, a fait valoir ses droits à la retraite.

Merci à lui pour tout ce qu'il a apporté aux Pezénois et à la collectivité. Bonne retraite.

Passez tous un bel été, et de bonnes vacances à ceux qui en prennent.

Nicolas VIEU

RUBRIQUE DES ADJOINTS

Christine ROGER, Adjointe déléguée aux affaires sociales

SOLIDARITE UKRAINE

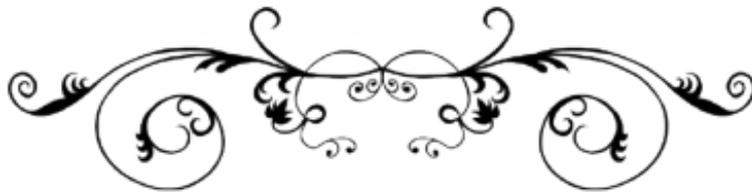
En collaboration avec la Protection Civile, le CCAS a organisé une collecte de produits de première nécessité en faveur des réfugiés Ukrainiens en Pologne.

Très rapidement, en fonction de leurs disponibilités, les bénévoles du CCAS ont assuré une permanence de 5 jours par semaine pendant 1 mois, pour recevoir vos dons.

Grâce à votre générosité et malgré les difficultés, 2 camions sont partis de Narbonne où les agents du service technique s'étaient chargés d'acheminer les collectes de notre village.

Cette action a permis de mieux connaître nos concitoyens et ainsi de renforcer les liens de solidarité pour lesquels nous nous sommes engagés.

Pezénoises et Pezénois nous vous remercions vivement.



Les membres du CCAS

Actuellement, 2 familles de notre village hébergent 4 enfants réfugiés.

Ils ont fui la guerre. Ils sont partis de leur ville natale de Kiev. Ils ont voyagé pendant 4 jours pour arriver à Carcassonne.

Les familles d'accueil Pezénoises, avec leurs propres moyens, font tout ce qu'elles peuvent pour rendre la vie de ces réfugiés plus sereine pour se reconstruire et puissent, à la fin de cette guerre, revenir chez eux pour rebâtir leur pays.

Félicitation pour cette belle initiative humanitaire.



PLAN CANICULE

La distribution des brumisateurs a eu lieu dernièrement sur notre commune.

N'oubliez pas les bons réflexes !

Si vous souhaitez la visite de nos équipes du CCAS, veuillez remplir le document ci-après et le retourner en Mairie

Nous vous souhaitons un bel été.

Christine ROGER

RUBRIQUE DES ADJOINTS

Christine ROGER, Adjointe déléguée aux affaires sociales

REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES PLAN CANICULE :

A remplir par : - la personne âgée ou handicapée ou son (sa) représentant(e) légal(e)

A renvoyer à la Mairie de Pezens

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE

Nom et Prénom

Date de naissance

N° de téléphone

Souhaitez-vous figurer dans le fichier « PLAN CANICULE » OUI Δ NON Δ

Situation de famille : vivez vous seul(e) Δ en couple Δ

FAMILLE

Famille à proximité : oui Δ non Δ

Nom et prénom

N° de téléphone

PERSONNE A PREVENIR EN PRIORITE

Qualité Δ Famille Δ Ami Δ Voisin

Nom et prénom

N° de téléphone

RUBRIQUE DES ADJOINTS

Séverine TURQ, Adjointe déléguée à l'éducation et à l'écologie

L'année scolaire est déjà terminée... mais avant cela, des choses se sont passées...

D'une part, des fruits, des fleurs et des légumes ont poussé dans le potager au grand bonheur des élèves. En effet, eux qui ont pu préparer le sol, planter, semer, arroser, désherber, regarder pousser, ils ont pu enfin récolter le fruit de leur travail et goûter leurs différentes récoltes façon crues et façon cuites.

Avec leurs enseignants, les enfants ont planté à nouveau (pommes de terre, tomates, fraises, framboises, melons, ...).

Côté école maternelle, un agent technique a pu leur fabriquer un superbe support en bois pour y mettre également des plantations.



D'autre part, dans deux salles de classe de l'école élémentaire, les néons énergivores ont été remplacés par nos agents techniques par des éclairages led.



Pour terminer, les élèves de CM2 quittent nos bancs d'école pour rejoindre ceux du collège. Pour les accompagner et les encourager dans cette étape, l'équipe municipale a décidé de leur offrir une calculatrice dont la remise leur a été faite le 5 juillet en classe, et les spectacles des enfants des classes du cycle 2 et 3 ont été filmés et visionnés par les parents en numérique.

Avant de penser à la rentrée de septembre, je vous souhaite de profiter de l'été...

Bonnes vacances à tous.

Séverine TURQ

INSCRIPTIONS TRANSPORT SCOLAIRE

Les inscriptions en lignes pour le transport scolaire 2022/2023 sont désormais ouvertes.

L'inscription pour l'abonnement annuel scolaire NaviSchool est à réaliser :

- uniquement en ligne, sur le site internet : <https://rtca.carcassonne-agglo.fr/transport-scolaire/>
- du 1er juin au 24 juillet 2022 inclus,
- Qu'il s'agisse d'une première inscription ou d'un renouvellement, cette démarche s'effectue **exclusivement** en ligne sur le site :



INSCRIPTIONS RESTAURANT SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'effectuera le jeudi 1er septembre 2022 à 09h00.

Les inscriptions à la cantine se font EN LIGNE sur le portail parents : <https://parents.logiciel-enfance.fr/pezens>.

RESERVATIONS A FAIRE AVANT LE 25 DU MOIS, PRECEDENT LA PRISE DES REPAS.



RECENSEMENT CITOYEN

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit.

Exemple : si votre 16^e anniversaire est le 12 janvier 2022, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2022 et le 30 avril 2022.

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile (ou de celle où est situé l'organisme auprès duquel vous avez fait élection de domicile).

Sur place

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

Justificatif de domicile

À savoir : si vous avez la carte mobilité inclusion "invalidité" ou la carte invalidité, ou si vous êtes handicapé (à la condition d'avoir un certificat médical), vous pouvez demander à être autorisé à ne pas participer à la JDC, dès votre démarche de recensement.

Votre recensement fait, vous obtenez votre *attestation de recensement*.

En ligne

Recensement citoyen

Ministère chargé de la défense

Service accessible avec le compte Service-public.fr

Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format PDF des documents à fournir.

[Accéder au service en ligne](#)

Vous devez fournir les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide

Livret de famille à jour

Votre recensement fait, vous obtenez votre *attestation de recensement*.



MAIRIE



A compter du 11 juillet et jusqu'au 26 août 2022,

les horaires du secrétariat de la mairie changent :

Ouverture du lundi au jeudi de :

7h00 à 17h30 sans interruption

et le vendredi de : 7h00 à 14h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'Agence Postale Communale sera donc ouverte :

Pendant l'été, du 11 juillet au 26 août 2022

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

de 7h30 à 13h30



A compter du 29 août 2022 :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

de 9h00 à 12h00

et de 13h30 à 16h30

et le vendredi

de 09h00 à 12h00

OPERATION TRANQUILITE VACANCES

Vous avez la possibilité de signaler votre départ en vacances auprès de la Police Municipale ou la Gendarmerie afin de porter une attention particulière à votre domicile lors des patrouilles.



INFORMATION NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'arriver ou vous allez vous installer :

Chaque année au mois de novembre, la municipalité organise un apéritif dînatoire afin de faire connaissance avec les élus et les présidents d'associations.

De ce fait, merci de bien vouloir vous faire connaître en mairie, muni de votre livret de famille ou carte d'identité.



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants s'effectue une fois tous les 2 mois, sur inscription préalable auprès de la mairie au 04.68.24.50.00.

Sont considérés comme encombrants ménagers : fauteuils, canapés, somniers, bureaux... mobilier en général et les déchets d'équipements électriques et électroniques (télévisions, frigos, fours, ordinateurs, gazinières...). Certains encombrants ne sont pas collectés : déblais, gravats (dont sanitaires), déchets végétaux et fermentescibles, déchets dangereux, pneus.

Prochaine collecte :
les 5 et 6 septembre 2022

TRAITEMENT DES DECHETS VERTS



**LE BRÛLAGE
À L'AIR LIBRE
DES DÉCHETS VERTS :
C'EST INTERDIT
TOUTE L'ANNÉE !**

**POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !**

Des solutions alternatives existent :



BROYAGE



COMPOSTAGE



PAILLAGE

MISE EN PLACE DE BORNES PROPRETE CANINE

« La propreté de notre village, c'est nous, c'est vous ... »

La pollution canine représente l'une des sources majeures de mécontentement des piétons. C'est pourquoi, la municipalité a fait installer des bornes de propreté avec distributeurs de sachets pour le ramassage des déjections canines, ainsi les propriétaires de chiens n'ont aucune raison de ne pas les ramasser !

Pour rappel, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur l'espace public.
LE RAMASSAGE EST OBLIGATOIRE.

Le non ramassage des déjections, fait encourir à son maître, une amende de 35 euros.

Les différentes bornes de propreté canine sont situées :

- au City Stade,
- à l'angle de la Place guynemer / rue Jeanne d'Arc,
- au croisement du Chemin du Fresquel /rue des Acacias,
- à l'angle de la rue Marc Sangnier / Rue Père Lacordaire
- Jardin rue du Barry et Rue Paul Claudel
- Au Lotissement du Val du Rounel au niveau de l'aire de jeux.



VIE PRATIQUE

PREVENTION ROUTIERE : MOBILI PASS

Depuis le 17 mars, notre policier municipal a validé son attestation de formation intervenant en éducation routière.

Il interviendra pendant toute l'année scolaire dans les classes du CP au CM2. Tout au long de la scolarité de l'enfant, ces séances porteront sur les déplacements piétons, cyclistes et passagers de voiture et transports en commun.

12 séances thématiques d'environ 1h, seront réalisées en classe ou en extérieur.

La séance 12 prévue en CM2 : Les élèves qui auront suivi au moins 3 séances d'apprentissage, seront évalués sur les connaissances acquises au cours de la scolarité. Ce document n'a pas de valeur officielle. Il permet simplement de valoriser le travail effectué par les enfants en conformité avec les programmes de l'éducation nationale et en particulier l'Attestation de Première Education à la Route (APER).

Ces interventions auront lieu le vendredi après- midi :

- CP : 2 interventions séances 1 et 2
- CE1 : 3 interventions séances 3, 4 et 5
- CE2 : 2 interventions séances 6 et 7
- CM1 : 3 interventions séances 8, 9 et 10
- CM2 : 2 interventions séances 11 et 12



VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION TENNIS PEZENOIS

2021 - 2022 : Saison de reprise de l'activité Tennis.

L'école de tennis a bien démarrée avec 12 jeunes et entraînements de qualité grâce à Grégory CAZANAVE (DE). Nous avons pu engager une équipe dans un championnat départemental : La Coupe de Printemps 13-14 où Jules ROUSSEL et Zoltan FAUSSIE ont eu une très bonne participation.

Les hommes ont également participé au Championnat Interclub Sénior et se sont hissés jusqu'en 1/4 de Finales. Bravo à eux.

La saison s'est clôturée avec la remise des diplômes aux jeunes pour les récompenser de leurs progrès tout au long de l'année.

Enfin, la prochaine saison débutera début septembre, date exacte à définir.

**Information Importante : VIDE GRENIER organisé le dimanche 11/09.
Venez nombreux, on compte sur vous.**

Bon été à tous

Benoit TURQ



CLUB DE L'AMITIE

Quelque peu ralenti pour cause de ce terrible COVID, le club est resté quelque temps fermé. Courant mars, il y a eu tout de même un loto, avec de nombreux participants et de beaux lots. Pour les beloteurs et amateurs de scrabble, le club a réouvert ses portes le mardi et jeudi après-midi. Avant les vacances d'été, un repas d'amitié avait réuni une cinquantaine d'adhérents et avec grand plaisir de nouveaux venus Pezénois à la ferme auberge du domaine de Fon Rosière de Montolieu. Un succulent menu, nous a été servi en pleine nature où nous avons pu profiter d'un bon vent rafraichissant loin des grosses chaleurs, avec les mots de bienvenue du Président Alain PAGES.

La rentrée du club, comme chaque année, se fera début septembre et l'assemblée générale est prévue le samedi 17 septembre à la salle du Club.

Un loto est programmé courant novembre et le samedi 10 décembre après-midi le goûter de Noël, en partenariat avec le CCAS. Il sera animé par le célèbre duo BUGGY AND CO, un couple de chanteurs, anciens Pezénois.

Bonne santé et bonnes vacances à tous.



Danielle GALLO et
Monique GRAVES

SOS ANIMAUX

L'année 2022 commence comme chaque année avec la prise en charge de nombreux animaux. Une campagne de stérilisation aussi a lieu sur le village pour éviter une prolifération de la population féline.

Pour pallier à tous les frais engendrés par tous ces animaux, trois collectes ont déjà eu lieu au magasin Leclerc de Castelnaudary, au Carrefour Market de Bram et au magasin Maxi zoo de Carcassonne (en partenariat avec le lycée Emilie de Rodat). Nous avons également organisé une collecte pour les animaux victimes de la guerre en Ukraine.

Pour la troisième fois, nous avons mis en place un vide grenier qui a été un grand succès, et tous les bénéfices sont bien entendu destinés aux animaux.

Le prochain vide grenier se tiendra **le 04 septembre 2022 au pré communal de Pezens**. Les familles d'accueil sont toujours très importantes car sans elles, rien ne serait possible, nous sommes toujours en recherche de familles où tous les frais sont pris en charge par l'association.

Notre page facebook est très active et attire de plus en plus de monde ce qui nous donne une bonne visibilité pour nos animaux à l'adoption, alors si vous ne l'avez pas déjà fait venez nous rejoindre!



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE PEZENS

Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot

Rétrospectives des activités pour 2021

Assemblée Générale : L'assemblée générale a eu lieu le 29 janvier 2021 suivie de la Galette des Rois.

8 mai 2021 : Participation aux cérémonies commémoratives du 8 mai 1945 (Carcassonne et Pezens)

24.25.26 Juin 2021 : Participation du Président et du porte drapeau du GR87 au congrès national de la FNAM dans la ville de NANCY.

14 juillet 2021 : Participation aux cérémonies de la fête Nationale (Carcassonne et Pezens)

20 juillet 2021: Participation aux cérémonies du Corps Franc de la Montagne Noire (Laprade Haute – Fonbruno – La Galaube)

8 août 2021 : Participation aux cérémonies de Trassanel (La Grave, La Pierre Plantée, monument aux Morts)

21 août 2021 : Journée festive de l'association

11 Nov. 2021: Participation aux cérémonies commémoratives de l'Armistice de 1918 (Carcassonne et Pezens)

Programme des manifestations pour 2022

Assemblée Générale : Cette assemblée a eu lieu le samedi 26 février 2022 accompagnée de la Galette des Rois.

Dans la matinée la société Proconfort nous a présenté une multitude de produits concernant le Bien-être de la personne et le confort pour la maison suivi d'un repas gracieusement offert par Proconfort.

8 mai 2022 : Participation aux cérémonies commémoratives du 8 mai 1945 (Carcassonne et Pezens)

1.2.3 Juin 2022 : Participation du Président et du porte drapeau du GR87 au congrès national de la FNAM dans la ville de ST-ETIENNE.

13 et 14 juillet 2022 : Participation aux cérémonies de la fête Nationale (Carcassonne et Pezens)

20 juillet 2022 : Participation aux cérémonies du Corps Franc de la Montagne Noire (Laprade Haute – Fonbruno – La Galaube)

8 août 2022 : Participation aux cérémonies de Trassanel (La Grave, La Pierre Plantée, monument aux Morts)

22 août 2022 : Journée festive de l'association, qui comme chaque année, se déroulera sur le terrain de sports du lycée Emilie de Rodat, et qui permettra de nous retrouver dans une ambiance chaleureuse.

11 Nov. 2022 : Participation aux cérémonies commémoratives de l'Armistice de 1918 (Carcassonne et Pezens)

15 Octobre 2022 : Participation des membres du bureau et des adhérents qui le désirent à l'assemblée générale de la Fédération Audoise André Maginot qui se déroulera sur la commune d'Argeliers.



Alain VAISSIERE



AGAPE (Association de Gymnastique, d'Activités Physiques et d'Expression)

AGAPE « Association de Gymnastique d'Activité Physique et d'Expression » est inscrite au Journal Officiel depuis 2004.

Notre activité principale reste la gymnastique sénior.

Nous pouvons organiser :



- des sorties pédestres (voir le chemin de la source de Fongrande)
- des sorties culturelles avec d'autres associations (le 30 juin le SIDOBRE était programmé ; hélas par manque de participants cela n'a pas pu être réalisé)
- des ateliers créatifs si les adhérents en ont le souhait.

Depuis le 30 juin l'association est en vacances.

Les cours reprendront le mardi 13 septembre et jeudi 15 septembre, de 9h 15 à 10h. La salle doit être libre ½ h avant et après les cours. Les adhérents doivent se présenter 10 mn avant chaque séance.

Pour les inscriptions ou renseignements s'adresser à :

Lydia BERDOT 06.98.19.88.06
ou à Marie Neige HOARAU 04.68.24.92.67.

Nous n'avons plus de site internet,
quomodo arrétant ses services d'hébergement de site.



Photo du loto de l'association tous avec Louka

TOUS AVEC LOUKA

Voici les dates de nos prochaines manifestations :

- 18 septembre 2022 Puces des Couturières et loisirs créatifs.
- 20 Novembre 2022 Marché de Noël .

ART ET COULEUR

Bonjour à toutes et tous,

Durant ces deux années d'activités réduites pour cause de covid nous interdisant les expositions, les cours de dessin et peinture ont pu continuer en respectant bien entendu les règles sanitaires imposées, sous la houlette de Muryel Dayde, notre professeur, pour le plus grand bonheur de nos adhérents qui ont pu ainsi s'exprimer dans leur art et parfaire leur technique.



Pendant les cours de dessin nous voyons les fondamentaux du dessin sur le motif en atelier et extérieur, et une approche de la méthode d'apprentissage de Betty Edwards.

Pour la peinture les petits groupes permettent un accompagnement personnalisé des projets de chacun, avec des approfondissements techniques, des propositions en lien avec l'histoire de l'art et les peintres et mouvements contemporains.

Les stages proposés l'été et durant les vacances scolaires offrent la possibilité d'explorer différents médiums, de découvrir de nouvelles techniques ou d'affiner des compétences.

A la rentrée 2022, un horaire pour la pratique de la technique à la cire froide, surtout dans sa pratique abstraite, pourrait être proposé en complément, si des personnes sont intéressées.

Cette année encore, l'atelier Art et couleur de Pezens vous propose donc de nous retrouver durant l'été pour s'évader dans la couleur, découvrir ou affiner des techniques, partager ensemble de joyeux moments de créativité artistique et de convivialité.

En 2022, les ateliers ont donc eu lieu les :

	Mercredi	Judi
	10h30/12h30 Dessin	14h/16h Peinture
	14h/16h Peinture	
	16h30/18h30 Peinture	

Pour tout renseignement s'adresser à Muryel DAYDE par mail à : vaccaropeinture@orange.fr ou dayde-muryel@orange.fr



De plus l'Association Art et Couleur de Pezens à le plaisir de vous informer qu'une **exposition** sera organisée au foyer de Pezens les **29 et 30 octobre 2022**.

Tous les artistes sont les bienvenus.

Pour davantage de précisions,
merci de **contacter M. Jean Philippe Nabias,**
le président, au 06 74 59 60 79.

A très bientôt



Jean Philippe Nabias



CLUB INFORMATIQUE PEZENOIS

Après une longue interruption des activités, c'est seulement depuis janvier 2022 que nous avons eu le plaisir de nous retrouver auprès de notre formatrice. Chacun d'entre nous continue de progresser tout en découvrant de nouvelles fonctionnalités de notre outil informatique.



Véronique nous a concocté des cours pour encore mieux apprivoiser notre PC avec plusieurs configurations faciles en créant et en affichant la barre de favoris avec Google Chrome, Firefox tout en organisant les marque-pages et Installé les extensions.

Nous avons appris à transformer, avec des convertisseurs, PDF en DOC, DOC en DOCX au format Adobe PDF entre autre.

Surtout, dans une ambiance détendue et joyeuse, nous avons passé des moments ludiques en se baladant avec Google EARTH, en se familiarisant avec les mouvements tactiles pour les Windows, en abordant avec Google Docs, la saisie vocale en dictant le texte au lieu de le taper.....

Pour les redoublants et les nouveaux informaticiens, les cours reprendront début octobre 2022 à la salle informatique, 13 rue de L'Europe au 1^{er} étage. (Bâtiment de la crèche familiale en face de la Mairie).



Pour les inscriptions et renseignements s'adresser :

- au 06 11 02 56 19 (Véronique MAS)
- ou au 04 68 24 96 88 (Marie-José DOURNES)

Bonnes vacances à tous !

Véronique MAS

VITAL GYM

Les adhérentes de Vital'gym partagent des séances sportives plus ou moins intenses, chacune à son rythme, avec pour chaque exercice le choix du niveau de difficulté selon sa forme.

Elles partagent aussi des moments conviviaux comme ici lors de la fête de la musique.

Place au repos estival, rendez-vous **lundi 5 septembre** pour débiter une nouvelle année sportive.

Bonnes vacances



TEVAKA TOA

L'association TEVAKA TOA a organisé le 12 février 2022 une soirée karaoké ainsi qu'un repas polynésien avec les joyeuses farandoles.

Les prochaines manifestation de l'association auront lieu :

- le 6 août 2022 au pré-communal pour un concours de pétanque
- le 10 septembre 2022 pour une soirée karaoké
- Le 8 octobre pour un bal dansant
- Le 5 novembre pour l'organisation d'un repas.

Nous vous attendons nombreux et toujours dans la joie et la bonne humeur.

Cordialement

Le Président de l'association TEVAKA TOA.

LES JOYEUSES FARANDOLES

La saison sportive 2021/2022 s'est achevée en beauté avec le spectacle de nos zumbettes pour le plus grand bonheur des participants (es) et de leurs familles.
Un grand merci à Jennifer, Narcisse et Coralie.

La reprise des cours se fera **le mercredi 7 septembre 2022** les horaires restent encore à définir.

- Cours enfants les mercredis
- Cours adultes les lundis et mercredis.



Les adhésions pour l'année restent inchangées :

- 70 € /Enfants.
- 120€/Adultes 1cours /semaine.
- 160€/Adultes 2 cours /semaine.

Comme chaque année nous organisons notre traditionnel **vide grenier le 2 octobre 2022** au pré-communal.

Nous espérons vous retrouver également pour le week-end du Téléthon **les 3 et 4 décembre 2022** ainsi que pour le réveillon de 31 décembre 2022.



COMITE DES FETES

Cette année le Comité des Fêtes a organisé la fête de la musique le vendredi 24 juin 2022 à 19h30 sur la place du 14 Juillet. Cette soirée Tapas animée par la Banda ConversBand a été un véritable moment de partage et d'échanges très réussi. Merci à tous pour votre confiance.



Notre rendez-vous annuel « la Fête Locale de Pezens » aura lieu du **jeudi 21 juillet 2022 au dimanche 24 juillet 2022.**

PROGRAMME :

Jeudi 21 juillet 2022 : DJ Bob Dassin

Vendredi 22 juillet 2022 : DJ Stay Chris

Samedi 23 juillet 2022 : DJ Tim Prax

Dimanche 24 juillet 2022 : Académie Musique Production

Le repas animé aura lieu le vendredi 22 juillet 2022.

La composition du menu ainsi que son tarif et les modalités d'inscription vous seront communiqués ultérieurement.

Nous vous attendons très nombreux.

N'oublions pas notre traditionnel tour de table qui débutera une à deux semaines avant le début des festivités. Merci de bien vouloir réserver aux membres du Comité des Fêtes le meilleur accueil possible.

Pezenement

Contact : Madame Josette CARLOTTI, présidente 06.28.19.28.77.

BADMINTON CLUB PEZENOIS

Privés de leur tournoi pendant 2 ans (cause covid), les membres et amis du BCP se sont retrouvés avec enthousiasme le 1er juillet autour du volant. Pas moins de 24 participants pour cette édition 2022 en nocturne avec à la clé la victoire de Céline et Baptiste face à Lucie et Maxime. Christophe et Léa remportent la consolante face à Riad et Dorian. La soirée se prolongea autour d'un verre bien mérité et d'un repas façon auberge espagnole. Merci à tous pour votre participation et votre bonne humeur.

Reprise en septembre avec une équipe déjà au complet.



U.S.A.P



FACE A FACE AVEC GAËL NOVELLO, PRESIDENT DE L'USAPEZENS.

1.Salut Gaël. 2 descentes en seniors la saison dernière. Peux-tu revenir sur les causes de ce naufrage ?

G.N. Bonjour, les principales causes de ce naufrage sont dues tout d'abord par un mauvais recrutement de notre part et ensuite des joueurs de l'équipe 1 qui nous ont lâché en début de saison. Du coup, cela a impacté notre équipe réserve.

2.L'intersaison risque d'être agitée. Comment se porte l'Usapezens ?

G.N. L'intersaison a été agitée surtout par l'arrivée de nouveaux joueurs. Je peux vous dire qu'aujourd'hui l'Usapezens se porte très bien. En 6 ans de Présidence, c'est la première intersaison où je suis très confiant pour la suite. Il y a eu un très bon recrutement et une restructuration du club avec de nouveaux entraîneurs pour les 2 équipes :

Équipe 1 : Maurice VILTARD-Sylvain CARLOTTI.

Équipe 2 : Lionel TOHA-Adrien MICHELET.

3.Peux-tu nous parler du recrutement pour la saison prochaine ?

G.N. Le recrutement pour un club comme le nôtre est toujours compliqué avec nos petits moyens. Mais l'équipe dirigeante a appris de ses erreurs.

Nous sommes à ce jour, à 20 nouveaux joueurs dont 12 mutations.

L'Usapezens reste toujours attractive. Malgré l'absence de primes de match ou autres, les "mercenaires" ne sont pas les bienvenus. Quand on joue à l'Usapezens, c'est l'esprit clocher et l'amour du maillot que l'on vient chercher.

4.Quels sont les objectifs du Club ? En R3 et D3 ?

G.N. Les objectifs du club, sont de jouer les premiers rôles pour les 2 équipes dans leur championnat respectif et faire un beau parcours en Coupe. Mais surtout, je demanderai aux joueurs, de prendre du plaisir et après s'ils sont sérieux, les résultats suivront.

5.Que peut-on souhaiter à l'Usapezens ?

G.N. Des saisons difficiles comme celles que nous avons vécu font parties du sport et de la vie d'un club de foot.

Maintenant, je suis tourné vers la prochaine saison. J'ai appris de mes erreurs et je peux dire aujourd'hui, à tous les supporters et amoureux de la butte pezenoise, que l'Usapezens aura 2 équipes compétitives dès la 1ère journée de championnat.

Je donne rdv aux joueurs, le 01 août, pour la reprise des entraînements.

Allez l'Usapezens !!!!! Allez les rouges et noirs !!!



MANIFESTATIONS DE CET ETE

13 juillet

**CEREMONIE DU
14 JUILLET AU FOYER
MUNICIPAL A 18h45**
organisée par la
Municipalité

**du 21 au 24
juillet**

**FETE LOCALE AU PRE
COMMUNAL** organisée
par le Comité
des Fêtes

**du 22 au 24
juillet**

**CONCOURS DE SAUT
D'OBSTACLES** organisé par
le Centre Equestre du
Cabardès

06 août

**CONCOURS DE PETANQUE
AU PRE COMMUNAL**
organisé par TEVAKA TOA

23 août

**VIDE GRENIER AU PRE
COMMUNAL** organisé par
L'USAP

04 septembre

**VIDE GRENIER AU PRE
COMMUNAL** organisé
par SOS ANIMAUX

10 septembre

KARAOKE organisé
par TEVAKA TOA

11 septembre

**VIDE GRENIER AU PRE
COMMUNAL** organisé
par l'association de
tennis de PEZENS

18 septembre

**PUCES COUTURIERES
CREATIVES** organisées
par TOUS AVEC LOUKA

25 septembre

**VIDE GRENIER AU PRE
COMMUNAL** organisé
par le GFC

25 septembre

**CONCOURS DE SAUT
D'OBSTACLES** organisé
par le Centre Equestre
du Cabardès